

# Atelier DOCUMENT UNIQUE de sécurité

Les 6 et 13 décembre 2024  
De 9h00 à 12h00  
CAPEB 30 –NIMES

Grâce à leur convention de partenariat sur le dispositif PREVAL, l'OPPBTBTP et la CAPEB Gard vous proposent de bénéficier d'un **accompagnement gratuit** pour la réalisation de votre document unique (DU)

## En deux matinées, rédigez votre DU :

**Séance 1** : Cadre réglementaire, principes généraux de prévention à l'évaluation des risques et prise en main du logiciel d'évaluation des risques pour l'élaboration du DU.

**Séance 2** : Mise en commun des travaux, actions de prévention et construction du plan d'action.

Une visite de chantier de 2 heures avec le conseiller OPPBTBTP entre les 2 séances complètera le dispositif.

**Nous vous rappelons que le DU est obligatoire** depuis le 5 novembre 2001 et qu'il doit être mis à jour au moins une fois par an ou lors de l'apparition de tout nouveau risque.

**A trop vouloir reculer sa rédaction pour votre entreprise, vous risquez la visite de l'Inspecteur du travail et une sanction de 1 500€ d'amende !**

ATELIER Document Unique 1er semestre 2024

COUPON A RETOURNER AU SERVICE FORMATION : [formation@capeb30.fr](mailto:formation@capeb30.fr)

Nom de l'entreprise : .....

Nom du participant : .....

Statut du stagiaire : .....

Adresse de l'entreprise : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

SIRET : ..... Nombre salarié : .....

Tel : .....

Mail : .....@.....